



Association loi 1901 - élection des membres du C.A.

Par **Ajna**, le **07/07/2013** à **17:43**

Bonjour,

dans le cas, jamais rencontré auparavant donc pas prévu par les statuts, d'une élection du C.A. d'une association loi 1901 où s'affrontent 2 listes, le mode de scrutin doit-il être uninominal (comme de par le passé) ou par liste (situation nouvelle) ?

Une liste d'adhérents a-t-elle le droit d'accès au fichier des adhérents pour l'utiliser à des fins de campagne ?

Merci